



Rubrique: Avis selon l'ordonnance sur le registre du commerce

Sous-rubrique: Sommation selon l'ORC 2021

Date de publication: SHAB 23.01.2023

Numéro de publication: BH00-0000009824

Entité de publication

Service du registre du commerce du canton de Fribourg, Boulevard de Pérolles 25, 1701 Fribourg

Sommation générale, Service du registre du commerce du canton de Fribourg

Organisation concernée:

Service du registre du commerce du canton de Fribourg
CHE-115.128.595
Boulevard de Pérolles 25
1700 Fribourg

Remarques juridiques:

L'inscription au registre du commerce de l'entité juridique mentionnée manque ou ne correspond pas ou plus aux faits ou à la situation juridique. L'entité juridique est donc sommée, en vertu de l'art. 938, al. 1, CO de requérir l'inscription, la modification ou la radiation dans le délai indiqué auprès de l'office du registre du commerce compétent ou de fournir les pièces justificatives prouvant qu'aucune inscription, modification ou radiation n'est nécessaire. À défaut, l'office du registre du commerce prend une décision concernant l'inscription, la modification ou la radiation. Conformément à l'art. 940 CO, l'office du registre du commerce peut également prononcer une amende d'ordre de 5000 francs au plus.

Remarques juridiques complémentaires:

Les entreprises individuelles susmentionnées ont cessé d'exister par suite du décès du/de la titulaire. En cas de décès du/de la titulaire d'une entreprise individuelle, un héritier doit requérir la radiation du registre du commerce (art. 938 CO et art. 39 al. 2 ORC). Les héritiers du titulaire décédé des entreprises individuelles susmentionnées sont de ce fait sommés de requérir la radiation dans les 30 jours dès la parution de cette publication. Dans le cas contraire, ces entreprises individuelles seront radiées d'office.

Les entités juridiques concernées sont:

- Joseph Dafflon-Buchs, à Fribourg, CHE-112.829.632;
- Yvonne Walker, à Fribourg, CHE-112.949.087;
- Fritz Jakob, à Fribourg, CHE-112.816.693;
- Marie-Louise Baeriswyl-Eggertswyler, à Fribourg, CHE-112.948.892;
- Michel Colliard, à Fribourg, CHE-102.675.965;
- Alexandre Schafer, à Fribourg, CHE-112.907.551;

- Jean-Marc Aeby, à Bulle, CHE-107.767.942;
- Marcel Dorthé, à Bossonnens, CHE-112.928.582;
- Thermotechnique Rolf Häfliger, à Gurmels, CHE-108.616.694;
- Joseph Oberson, à Billens-Hennens, CHE-112.957.336;
- M. Gendre Diffusion, à Chénens, CHE-112.980.200;
- Felice Salerno, à Châtel-Saint-Denis, CHE-107.535.372;
- René Kaeslin, à Fribourg, CHE-112.868.371;
- Marc Widmer, à Fribourg, CHE-104.219.029;
- Cheminées A. Gottrau, Michel Perrirard Successeur, à Fribourg, CHE-113.853.219;
- Albert Menétrey, à Siviriez, CHE-104.223.338.

Délai : 30 jours

Fin du délai: 22.02.2023

Point de contact:

Service du registre du commerce du canton de Fribourg,
Boulevard de Pérolles 25, P.O.B. 1350, 1701 Fribourg,
1701 Fribourg